

Du 10 au 11 février 2023 s'est déroulé le tout premier concours d'éloquence de l'Université du Mans sous un format inédit : 24h. Organisée par l'association des étudiants en droit et économie gestion du Mans, cette première édition a été un succès d'un point du vue des candidats et du public.

Tradition des facultés de droit, un concours d'éloquence avait lieu pour la première fois à l'université du Mans. 15 candidats se sont affrontés durant quatre étapes de sélection :

- La première, de 14h à 19h, avec des sujets choisis par les candidats parmi une liste, une semaine à l'avance
- La deuxième, de 00h à 3h du matin, pour « un pour ou contre »
- La demi-finale, de 8h à 10h, avec le même format
- Et la grande finale, de 12h à 14h, avec un sujet unique : « **Savoir, c'est être libre?** »

En tout donc, 24 heures de joutes oratoires ont animé l'amphithéâtre Mercure du Mans Université. **Différents sujets de société ont pu être évoqués** : la nécessité de rendre obligatoire le droit de vote, la mise en place de l'uniforme à l'école, la place des nouvelles technologies dans notre société, peut-on toujours débattre ?...




L'objectif des candidats, convaincre le public présent pour les soutenir même à des heures très tardives, mais surtout, convaincre les membres du jury tous issus du monde socio-professionnel : avocats, maîtres de conférence, élus de la ville du Mans, juristes...

Autour de ce concours, différents partenaires associatifs sont venus animer cet événement : l'association étudiante Asimov a installé une véritable borne arcade de jeux vidéos. Le Studio, association lavalloise, a permis une retransmission complète dans un live en direct sur twitch. L'ANESH (Association Nationale des Étudiant.e.s en Sciences Historiques) a animé un débat sur l'utilisation de l'histoire en politique.



Un doctorant de l'université est venu présenté un sujet de thèse pour sensibilisé le public à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la justice et notamment dans les procès.

Enfin et à l'issue des trois premières étapes, Alizée, Tao et Marie ont disputé une belle finale sous le regard du président de l'université du Mans, Pascal Leroux et de Marietta Karamanli, député de la 2ème circonscription de la Sarthe, qui a d'ailleurs offert à tous les participants une visite à l'assemblée nationale afin de découvrir une séance de débat. 

Marie Goguelet a remporté le trophée. Elle représentera Le Mans Université au concours nationale d'éloquence organisé par la FAGE (fédération des associations générales étudiantes) en juin 2023.

Texte et photos : GALLIENNE Clotilde

Instragram de l'AEDEG : [aedeglemans](https://www.instagram.com/aedeglemans)

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)